

Rapport commission
Préavis 1/2023 : Adoption du règlement des sépultures et du cimetière

Mesdames, Messieurs les municipaux, Monsieur le président du conseil,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission pour le préavis numéro 1/2023 concernant l'adoption d'un nouveau règlement pour les sépultures et le cimetière, composée de Patricia Kirchhofer, David Courtois et Anaïs Favre, s'est réunie les 30 mai et 6 juin.

Nous avons étudié ce potentiel futur règlement et, pour les points qui ne nous semblaient pas clairs, nous avons sollicité Madame Déborah Perret-Gentil, afin qu'elle réponde à nos questions. Nous la remercions d'ailleurs pour sa disponibilité.

Nous tenons à relever que ce règlement, bien qu'adapté à notre commune, est inspiré du règlement de l'État de Vaud et que les différents tarifs qui y entrent en compte sont basés sur les tarifs d'autres communes, de taille similaire à la nôtre.

De plus, ce nouveau règlement ne changerait rien à notre usage actuel du cimetière. Ce-dernier étant assez grand pour garantir une place gratuite pour toutes les personnes domiciliées dans notre commune ou décédant sur son territoire.

Ce nouveau règlement pour les sépultures et le cimetière nous semble donc tout à fait légitime et nous vous invitons à accepter ce préavis.

Patricia Kirchhofer

David Courtois

Anaïs Favre